

DECRET N°97-461 DU 29 SEPTEMBRE 1997

portant nomination de Monsieur Mifoutaou
SALIHOU en qualité de Directeur Général
du Conseil National des Chargeurs du Bénin.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;

VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret N° 96-617 du 31 Décembre 1996 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Travaux Publics et des Transports ;

SUR proposition du Ministre des Travaux Publics et des Transports ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 20 Juillet 1997,

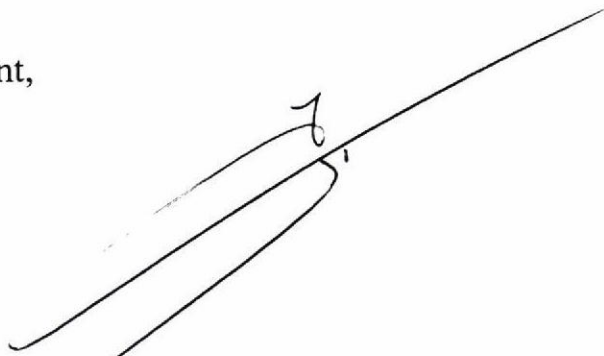
DECRETE :

Article 1er : Monsieur Mifoutaou SALIHOU est nommé Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Bénin. .../...

Article 2 : Le présent Décret sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 29 septembre 1997

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

Le Premier Ministre chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale et des Relations avec
les Institutions, Porte-Parole du Gouvernement,



Adrien HOUNGBEDJI

Ministre des Finances,



Moïse MENSAH

Ministre des Travaux Publics
et des Transports



Kamarou FASSASSI

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 HAAC 2 CES 2 PM 4 MTPT 4 MF 4 Autres
Ministères 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-
INSAE 3 BPC-CSM-IGAA 3 UNB-FASJEP-ENA 3 Intéressé 1 JO 1.-